

 Vous avez transféré ce message le 07/03/2008 à 09:07.
Ce message a été envoyé avec une importance haute.

DENIS Christian DCE/EGT

De: DENIS Christian DCE/EGT **Date:** ven. 07/03/2008 09:03
A: DUBAULT Pierre DCE/EGT; DUPLESSY Marc DCE/EGT
Cc: CHAUBARD-WILLM Valerie DCE/EGT; LASBLEYE-LIEURON Marie Hélène DCE/EGT
Objet : Demande de réunion
Pièces jointes :

Monsieur le Président

LA CFTC demande une réunion de négociation concernant la journée de solidarité ainsi que la récupération du jeudi de l'ascension.

En effet le ministre, Xavier BERTRAND, a décrété que le lundi de Pentecôte était, de nouveau, à partir de cette année un jour férié et chômé. Il doit donc être négocié un autre moyen de donner une journée de solidarité.


D'autre part, cette année, le 1^{er} mai et le jeudi de l'ascension tombant le même jour, la DGT (Direction Générale du Travail), interpellée sur ce sujet et s'appuyant sur la jurisprudence de la Cour de cassation, arrêt du 21 juin 2005 (*Association hospitalière Sainte-Marie, n° 03-17.412*), indique que dans ce cas les salariés doivent bénéficier de deux jours de repos ou de deux indemnités compensatrices.


La CFTC reste dans l'attente d'une réponse et d'une date de réunion.

Cordialement CFTC

Christian DENIS

Délégué Syndical CFTC

 06 77 84 65 14

 01 46 39 04 39 / 04 60

 c.denis@orange-ftgroup.com

christian.denis16@wanadoo.fr

cftc-egt@wanadoo.fr

Site: www.cftc-egt.com



Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimer que si nécessaire!